
Prévenir l'échec

LUXEMBOURG - Dans son avis sur le projet de loi sur l'école de la seconde chance, qui doit remédier à l'échec scolaire, la Chambre de commerce estime que certains moyens devraient prioritairement être mis en œuvre dès le lycée pour prévenir l'échec scolaire plutôt que le guérir. La Chambre affirme aussi qu'il faut une meilleure coordination entre les initiatives contre l'échec scolaire. Enfin, elle encourage la multiplication des stages en entreprise.
